**Document de travail**

# *Pratiques de résistances urbaines aux marges*

## SYNTHESE DU WORKSHOP ISTANBUL ­ ANR Marges JUILLET 2014

**Gulçin Erdi­Lelandais, Bénédicte Florin mercredi 21 janvier 2015**

## INTRODUCTION

* Le choix d’organiser ce workshop sur ***Les pratiques de résitances urbaines au marges*** à Istanbul n’était pas neutre sachant que la métropole est, depuis deux décennies, l’un des exemples frappants d’une urbanisation néolibérale mise en œuvre de façon lourde et rapide dont nous en avons eu un aperçu édifiant lors de la visite organisée par JF Pérouse.
* Ce néolibéralisme urbain a suscité de nombreuses résistances ­ notamment celles de Gezi ­ présentées par nos collègues turcs lors d’une session spécifique .

Lors de cette rencontre, nous nous sommes, dans une première session, intéressés aux “***Formes extraordinaires et ordinaires des résistances urbaine***s” et, notamment, aux mobilisations quotidiennes, subalternes et discrètes, mais qui arrivent parfois à se faire entendre (y compris dans le cadre de régimes autoritaires) avec l’hypothèse qu’elles s’inscrivent dans une revendication de justice sociale. On a vu comment, cette dernière décennie, ces “petites revendications, ces “petits” mouvements souvent inattendus, discrets et éphémères, peu pris au sérieux, ont pu faire émerger, *in fine*, des problèmes publics dans les arènes publiques (cf. D. Cefaï).

== la 2ème session était consacrée aux “***Dimensions spatiales des résistances***” en considérant que l’espace est davantage qu’un cadre, une variable ou un simple élément du contexte qui ne jouerait qu’un rôle subalterne dans les mobilisations. Dans cette optique, l’espace devient un

enjeu : à conquérir, à préserver, à occuper, parcourir, etc. ; mais il est aussi une ressource des/dans les résistances.

- La 3ème session s’intéressait aux “***non­résistances et aux mécanismes du consensus***” : pourquoi la majorité des habitants, notamment dans les quartiers déguerpis, ne se mobilisent­ils pas ? Comment analyser les phénomènes de non résistance, d’ajustement, d’indifférence ?

Mais il est possible aussi d’inverser la proposition, comme l’ont montré certaines communications du workshop : comment les acteurs publics essayent­ils d’estomper les résistances via des actions intégratives participatives ? Qu’en est­il des mécanismes du consensus ou du clientélisme ? Ne peut­on pas penser que le système urbain néolibéral incite à l’ajustement silencieux, aux arrangements, aux négociations plus qu’aux mobilisations ?

Ne faut­il pas, enfin, tenir compte de la violence ­ étatique ou locale ; potentielle ou avérée ­ notamment dans des régimes autoritaires, qui peut brider *a priori* les vélléités de mobilisation ou les briser *a posteriori*...

# Session 1 : Formes « extra­ordinaires » et « ordinaires » de la résistance urbaine

Par cette session, nous avons eu l’objectif de nous interroger sur toutes les formes d’expression de la résistance en milieu urbain que celle­ci soit visible, évidente ou beaucoup plus discrète. Nous avons voulu démontrer, par différentes études de cas que le niveau et l’intensité de la résistance sont variables et les actes de résistance peuvent être individuels ou collectifs, répandus ou localement confinés. Une des questions était également de voir le niveau de coordination parmi les “résistants”, autrement dit, jusqu’à quel point ils agissent ensemble d’une manière cohérente.

Dans cet objectif, on peut résumer les idées principales de trois interventions de cette session de la manière suivante :

**Madani Safar Zitoun** dans sa présentation sur les émeutes urbaines banlieusardes ordinaires en Algérie a précisé qu’on doit nuancer l’analyse qui considère que ces émeutes remettaient en cause l’ordre établi. Il considère qu’il existe des mouvements sociaux qui ne sont pas des manifestations de colères urbaines spontanées car les groupes qui les organisent développent une scénographie, considérant la rue comme un théâtre. Madani a souligné en même temps que l’on observe un « glissement » des émeutes, du centre vers la périphérie et qu’elles concernent surtout des populations qui logent dans des quartiers illégaux dépourvus de VRD. Madani évoque le fait communautaire, considérant que les politiques de redistribution des logements et du foncier ont renforcé une forme de “coagulation communautaire” : l’Etat privilégiant des groupes communautaires qui ont déjà des liens privilégiés avec lui ; l’objectif est d’abord une demande d’inclusion dans un système tel qu’il existe plutôt que son renversement.

Ensuite, **Youssef El Chazli** a présenté sa recherche sur les mobilisations pour la sauvegarde de l’héritage architectural alexandrin en mettant en avant un paradoxe selon lequel la révolution promouvant un changement politique dans la société doit conserver cependant le paysage d’une autre époque mythifiée. L’Alexandrie mythique est aussi rapidement devenue un référentiel partagé des milieux culturels et artistiques alternatifs qui ont essaimé dans les années 2000 : une « belle époque » évoquée mélancoliquement dans l’entre­soi comme dans les productions artistiques. Ce « modèle de convivialité », prétendument unique à l’Égypte, devient ainsi tant un outil discursif et une ressource pour critiquer l’ordre socio­politique des années 2000 (« l’obscurantisme », le « conservatisme », « l’autoritarisme », etc.), qu’une manière de se définir par rapport à (et contre) l’État centralisé représenté par sa capitale, le Caire. Dans ce cadre, la protection de la patrimoine d’Alexandrie devient un enjeu majeur pour contester également l’ordre politique.

Or, les destructions sur l’héritage culturel se sont accelérées après 2012. De ce fait, différentes mobilisations sont organisées soit en faisant de l’art dans les espaces que l’on veut protéger, soit en organisant des mobilisations moins “couteuses” que les manifestations soit par des actions plus individuelles, visant une redéfinition du rapport entre soi et la ville, redevenir un “sujet alexandrin”.

Enfin, **Habiba Essahel** s’est concentrée sur la place des bidonvilles dans différentes types de mobilisations alors que les bidonvillois ont longtemps été considérés comme des habitants non mobilisés : or, au contraire leurs habitants commencent à s’organiser et à s’exprimer d’une manière offensive autour des réunions publiques, dans des discussions informelles, les ruelles des bidonvilles constituant un espace de prolongement des discussions avec les acteurs du relogement. Ils se mobilisent aussi d’une manière juridique en ayant recours au registre et professionnels du droit tout en adoptant de nouveaux repértoires d’action comme des sit­in ou pétitions. Ainsi, on observe de plus en plus la diversité des formes d’expression et d’actions et même une mise en place d’une stratégie communicationnelle de la part des bidonvillois.

À partir de ces interventions, suivie d’une discussion ont émergé les idées suivantes :

Les différents cas nous permettent de souligner la multiplication, la rupture, la continuité et puis la diffusion des conflits notamment à partir des années 1990­2000. Après cette période, on constate une convergence de mouvements sociaux dans les sphères du travail et dans les

sphères de la ville avec la multiplication des micro­mobilisations très peu visibles de l’extérieur. Tous ces mouvements se sont cristallisés autour des mouvements révolutionnaires en 2011.

Une des caractéristiques communes de ces mouvements est leur revendication du droit à la ville. Si, dans le passé, ces mouvements ne se sont pas toujours raccrochés au droit à la ville, la kleptomanie de l’Etat et les nouvelles formes du néo­libéralisme entraînent une évolution des causes vers davantage de droit à la ville. On peut également relier ce phénomène à l’élargissement des classes moyennes, à la consommation élargie (y compris celle de la culture), à l’accès à l’éducation ainsi qu’à la diversification des peuplements des quartiers informels (que l’on peut appeler la “moyennisation de la société”) qui jouent un rôle non négligeable dans l’apparition de formes de mobilisations “par le bas” et la réconnaissance des luttes par les acteurs politiques. Autrement dit, la progression du niveau culturel permet une nouvelle “économie morale” (cf. Fassin) et une demande de reconnaissance dans l’espace urbain. Dans cette configuration, l’Etat est complètement discrédité, c’est ce qui fait l’émergence de tant de mouvements sociaux. Les gens se sentent libres de constituer différentes formes de mobilisations.

Quant à l’espace dans l’organisation de ces mobilisations, on constate des contraintes spatiales très fortes (cf. communication de Youssef El Chazli). Le taux d’accroissement des villes est énorme et il y a un changement des centralités, de l’attractivité,sdes reconfiguration s(question de la rente foncière, par ex.). Des quartiers considérés comme “marges” il y a 20 ans sont devenus maintenant extremement centraux, avec des effets sur la configuration des mobilisations et des acteurs.

# 2° SESSION : LES DIMENSIONS SPATIALES DES MOBILISATIONS

Le débat introductif de cette session était que le néolibéralisme, à la différence du capitalisme, éclate les masses (qui auparavant pouvaient être force de mobilisation) alors que dans la société de service les cols roses ont remplacé les cols bleus et sont dispersés dans les métropoles, se rencontrent peu, ne sont pas syndiqués et forment donc difficilement des groupes aptes à défendre leurs intérêts ; même s’il existe des contre exemples, et même s’il faut relativiser entre ce qui se passe au nord et au sud de la Méditerranée, bien sûr.

D’où notre intérêt pour la dimension spatiale des résistances et ses déclinaisons à différentes échelles : en premier lieu, l’échelle très locale, pouvant renvoyer à une défense territoriale et/ou identitaire ­ associations de riverains ou mobilisations spontanées contre une décision ou une action des politiques urbaines. Dans l’analyse des graffitis cairotes présentée par Enrique Klaus, il s’agit d’une lutte quasiment rue par rue ­ une forme de “lutte des places” (M. Lussault). En second lieu, dans un franchissement des marges, ces mouvements peuvent se déployer à d’autres échelles et se « manifester » dans d’autres environnements matériels — par exemple, ceux de la centralité urbaine — ou plus virtuels via les réseaux sociaux.

Comment, par quels leaders, vecteurs ou canaux de diffusion ou de « connexion » (Mathieu, 2011), se transposent les protestations dans l’espace ? Comment passe­t­on des

« particularismes militants » (D. Harvey, 2001) à des luttes qui ont une portée beaucoup plus globale ?

Dans la session turque consacrée au mouvement Occupy Gezi, nous sommes revenus sur ce processus de diffusion de Gezi à d’autres quartiers, puis à d'autres villes turques, puis sa portée globale, par ex. au Brésil, via les réclamations de justice spatiale et sociale et d’une citoyenneté urbaine

Enfin, il n’est évidemment pas neutre que ce soit l’ “espace publique”, et certains d’entre eux, qui soit une ressource.

## Choukri Hmed : Échelle de protestation à Sidi Bouzid (Tunisie) : le quartier, la ville, et le gouvernorat comme lieux du politique (2010­2011)

A partir de son travail sur le processus révolutionnaire tunisien, notamment dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, Choukri s’est interrogé sur la question des réseaux de sociabilité militante et des expériences de mobilisation passées mais aussi sur le rôle de l’espace géographique et des temporalités.

Il faisait remarquer, notamment, que l’éclatement et la diffusion de la contestation sont peu étudiées dans leur concrétude, c’est­à­dire comment des groupes, souvent isolés, éloignés les uns des autres, se rencontrent et se retrouvent à lutter ensemble, sachant que les frontières entre groupes ne sont pas nécessairement poreuses ?

Ceci pose la question de l’articulation et de la diffusion de la contestation de l’échelle locale à et l’échelle nationale et comment cette diffusion spatiale est liée à la diffusion sociale (entre groupes sociaux).

A l’échelle locale, Himed Choukri donne l’exemple des militants chevronnés qui se trouvent en butte aux confrontations avec la police dans des scènes de guérilla urbaine : ces militants ont une connaissance fine de la topographie de la ville et attirent la police dans des quartiers qu’elle ne connaît pas tout en réveillant des réseaux de base “dormants” qu’ils maîtrisent ; Choukri Hmed utilise le terme de “courtiers de l’action” : à savoir, ceux qui fluidifient les liens entre les groupes. Par exemple, des enseignants engagés vont faire descendre leurs étudiants dans la rue et faire la connexion entre l’élite et les jeunes ­ des “désectorisateurs” qui désectorisent”. A l’échelle nationale, le lien entre diffusion spatiale et sociale s’est notamment fait via la “caravane de la liberté” (“caravan al horiyya”) partie de Sidi Bouzid.

Dans son analyse, l’espace est clairement une ressource et il est compris comme tel par la police dont l‘un des enjeux est d’empêcher le mouvement de se diffuser.

Enfin, un point, qui n’est sans doute pas de détail et auquel on pourrait prêter davantage attention, réside dans le fait que le début du mouvement a commencé pendant les vacances scolaires (décembre 2010) : or, l’on sait que certaines temporalités sont plus propices aux mobilisations ou aux démobilisations.

**Enrique Klaus** est intervenu sur la portée des graffitis cairotes qui se sont multipliés pendant et à la suite de la révolution : nouveau mode d’expression et véritable phénomène social en Egypte — pas seulement au Caire.

Il ne s’agit pas d’un épiphénomène ou de performances artistiques marginales.

Dans sa communication, il a mis en avant le lien consubstantiel entre le graffiti et la ville : c’est un art qui est urbain par excellence parce que la ville offre des supports : façades d’immeubles, mobilier urbain (convecteur électrique, panneau de signalisation, abri bus, etc.). Sans entrer dans les détails, Enrique propose une typologie des lieux de graffitis qui nous paraît participer de la réflexion sur la dimension spatiale des mobilisations : “lieux de

mémoire” (hauts­lieux de la révolution), “lieux iconiques” (par ex. les emblèmes du système dénoncé : ex. fast­food, banques, etc.) ; “lieux de démonstration” très visibles pour toucher un grand nombre de personnes.

Mais au­delà de ces supports et de cette typologie des lieux, la ville ­ ou des parties de ville ­ devient l’enjeu d’une lutte territoriale entre les graffeurs et les autorités : il s’agit pour les premiers de s’approprier l’espace, de le marquer, de le signer, d’en jalonner la ville afin de promouvoir un ordre alternatif qui vient concurrencer l’ordre établi, le pouvoir mais aussi la presse (Yellow press), les personnalités (acteurs connus). C’est donc un acte (et un média) de subversion, de contestation dont la dimension politique, sociologique, psychologique est importante : il y a de nombreux débats ­ et disputes ! ­ devant les fresques et les tags.

Il s’agit pour les seconds, de reprendre du terrain, de regagner le territoire perdu par toutes sortes de moyens : l’effacement des graffitis et le harcèlement des graffeurs.

Sur un autre registre, la présentation de **Tarik Harroud** concernant les usages et pratiques de résistance de l’espace sélectif que constituent les malls mettant en exergue des conduites collectives d’acteurs non collectifs, ancrées dans l’ordinaire : des “non mouvements sociaux”, pas explicitement contestataires, des résistances non engagées parce que sans projet politique ou construction de collectif (ça fonctionne par agrégation ­ cf. Asef Bayat et Lillian Mathieu). A titre d’exemple, ce sont les stratégies mises en œuvre par les groupes de jeunes qui contournent et surmontent les barrières physiques (vigiles) et symboliques (auto­exclusion par ex.) imposées par ces espaces marchands fermés et situés dans des périphéries éloignées de chez eux.

Ces malls expriment l’écart considérable séparant les classes aisées et les catégories modestes. Au vu des images et des symboles de richesse et d’oppulence qu’ils mettent en scène, ces équipements suscitent des représentations contrastées entre ceux qui en font des lieux de désintégration suscitant indignation et condamnation et ceux qui les perçoivent au contraire comme de nouveaux lieux d’intégration urbaine et d’accès à l’urbanité suscitant des appréciations et appropriations. Quoi qu’il en soit, le mall est soit perçu comme espace refuge

— surtout pour les jeunes qui peuvent s’affranchir de certaines normes imposés dans leur quartier d’origine — soit considéré comme espace exogène (notamment de la part des islamistes qui y ont projeté un attentat).

Lilian Mathieu, commentant le propos de Tarek, parlait d’actes de résistance individuels face aux pesanteurs familiales et religieuses qui vont s’accomplir en accommodant des tenues vestimentaires et en adoptant des conduites de consommation et de fréquentations qui seraient desapprouvées à l’extérieur mais qui sont possibles dans le mall.

**Alberto Capote, enfin, a évoqué le renouvellement des mouvements sociaux en Espagne notamment depuis le “Mouvement du 15 mai” (2011), dit “des Indignés”** alors que jusque là, on considérait la population espagnole assez immobile. Le contexte de crise économique dramatique a permis la juxtaposition et l’agrégation des mobilisations, notamment dans les espaces publics, ce qui a été perçu comme une forme de désobéissance civile pacifique. Les registres des mobilisations se sont diversifiés et elles ont pris des formes innovantes que l’on ne va pas détailler ici, sauf pour dire que, à Grenade, par exemple, il y a eu des revendications collectives directement liées à l’espace : l’objectif des mobilisés (des ouvriers, en fait) était d’avoir accès à des espaces publics pour pallier la précarité en créant des jardins potagers : l’espace public ici, est en tant que tel l’enjeu, avec une réclamation claire d’autogestion.

Enfin Alberto notait les interactions nouvelles entre des personnes aux profils sociaux différents : par ex., des jeunes universitaires, des militants du mouvement des Indignés qui travaillent en collaboration avec familles des quartiers plus défavorisées de la ville. Par contre, la population immigrée, très touchée par la crise (notamment celle d’origine africaine) participe peu à ces mouvements citoyens.

# 3° SESSION : LES NON RÉSISTANCES ET LES MECANISMES DE CONSENSUS

La dernière session du workshop a été consacrée à l’analyse des cas où on n’observe pas l’émergence des mobilisations et/ou résistances massives, mais plutôt une interaction entre différentes protagonistes en vue d’établir une négociation avec peu de conflit.

Nous cherchions des réponses à notre interrogation suivante : alors que l’on observe l’émergence de diverses luttes urbaines un peu partout dans le monde, pourquoi la majorité

des habitants, notamment dans les quartiers faisant l’objet de rénovation urbaine, d’exclusion, de taudification ou d’éviction ne se mobilisent pas ou demeurent silencieux ?

Les contributeurs ont tenté à donner des éléments de réflexion sur cette question.

**Aziz Iraki**, à partir de sa recherche sur les quartiers insalubres au Maroc, a montré qu’après l’étouffement de la grande mobilisation du février 2011, l’action publique a cherché des moyens d’estomper les mobilisations collectives organisées par diverses associations dans ces quartiers insalubres.

Dans ce contexte, l’INDH (*Initiative Nationale de Développement Humain)* a été utilisée pour proposer des programmes pour les habitants afin de les inclure en apparence dans les actions publiques déstinées aux quartiers. L’INDH a contribué à l’amorce d’une dynamique associative coopérative, mais elle a aussi amené à la démobilisation de certaines associations se trouvant dans une posture contestataire. L’introduction de cette initiative peut être vue comme une stratégie d’action préméditée de la part des acteurs publics, pour desamorcer les éventuelles mobilisations.

Toujours au Maroc, **Hicham Mouloudi** nous a fourni d’autres éléments sur différentes formes de consensus et de négociations à partir du cas de l’aménagement des fronts d’eau de Rabat et des mobilisations des barcassiers et des habitants des rives du fleuve Bou Regreg.

Pour faire valoir les droits des citoyens auprès des pouvoirs publics, des associations mobilisées pour contester ou s’opposer à ces projets d’aménagement ont tiré partie de leurs compétences indéniables pour opérer une transformation de leurs référents et sont passés des questions socio­culturelles de proximité à des préoccupations juridiques et environnementales de portée nationale.

Ils ont également massivement utilisé la contre­expertise technique pour légitimer leur cause et augmenter leur capacité de négociation avec les acteurs publics. Il convient aussi de noter que certains opposants aux projets d’aménagement prennent appui sur des principes généraux pour dépasser la singularité de leurs revendications et les inscrire dans une cause collective. Ces montées en généralité leur ont permis de « sortir du NIMBY » en favorisant le basculement d’un régime d’action enfermé dans une problématique riveraine à un régime d’action plus collectif, voire politique, dans la mesure où ce qu’il s’agit de défendre est un intérêt général, mais un intérêt général conçu différemment de celui que met en avant le porteur du projet.

Enfin, **Leïla Msilta**, à partir de son enquête sur les pratiques de sociabilité de différents groupes sociaux qui occupent l’espace périphérique algérois, a évoqué le lien entre la marginalité urbaine et la résistance. La marginalité urbaine, représentée ici par des poches d’informalité et de précarité dans une banlieue aisée, est en soi un mécanisme régulateur de négociation entre les groupes marginaux et les pouvoirs publics mais aussi entre différentes couches sociales qui se disputent les nouveaux espaces urbains.

En attente de stabilité économique et de sécurité sociale tant espérées et recherchées par des catégories marginales livrées à leur sort dans une banlieue réservée aux couches aisées, le travail informel reste pour eux un moyen de résistance douce à la marginalisation. Un processus de négociation, de contournement et de consensus s’initie entre différents groupes sociaux qui coexistent, se distancient, se croisent, se combinent et réclament tous une forme de droit à la ville.

A la lumière de ces trois présentations, cette session nous a permis de constater les éléments d’analyse suivants :

D’abord, comme le souligne Françoise Bourdarias (2008:22), ces différents actes des habitants, s’inscrivant davantage dans un processus de consensus et de négociation, montrent qu’« *il ne s’agit plus de renverser l’ordre social et politique, mais plutôt d’aiguillonner le pouvoir en place, de faire émerger une autre construction du problème social, de provoquer l’échange tout en gardant son autonomie, de susciter des changements au cœur même de ces rapports sociaux inégaux* ».

Ensuite, nous constatons que le consensus et/ou la non­résistance peuvent être imposés, négociés ou bricolés et peuvent s’opérer entre les acteurs résistants, entre résidants et décideurs et également entre décideurs. Il peut aussi y avoir consensus fabriqué collectivement, qui donne lieu à du bricolage et de la régulation.

Par ailleurs, le processus de négociation peut être utilisé par des acteurs publics comme une ingéniérie de la micro différenciation sociale pour casser la mobilisation collective. Mais c’est aussi la capacité de certains décideurs de faire émerger des horizons d’espoirs individuels pour diviser la population. Les politiques d’indémnisations sont par exemple un incroyable outil pour éviter la mobilisation collective et faire éclater les collectifs.

Enfin, il est important de souligner le rôle de la société civile dans l’organisation des mobilisations et des négociations, mais aussi dans l’étouffement de ces derniers. L’Etat en procédant à une séléction parmi les organisation de la société civile a le pouvoir de qualifier

qui est légitime et qui ne l’est pas. Il peut arriver que les associations non representatives de la population puisse se dégager comme des acteurs majeurs dans des négociations alors qu’une association à l’origine de la résistance et de la mobilisation des habitants et opérant sur le terrain soit complètement écartée de la table.